



SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS



Le Préfet du Jura,

Le Président du Conseil d'Administration  
du Service Départemental d'Incendie et de Secours,

**ARRETE n°2022- 208**

**Objet : Arrêté fixant la liste départementale des représentants des sapeurs-pompiers volontaires pouvant être appelés à siéger au conseil de discipline départemental des sapeurs-pompiers volontaires**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales;

Vu le Code de la Sécurité Intérieure, notamment ses articles R 723-35 à R 723-44, R 723-77 ;

Vu la loi n°2004-811 du 13 août 2004 modifiée de modernisation de la sécurité civile ;

Vu l'arrêté ministériel du 29 novembre 2005 portant organisation du conseil de discipline départemental des sapeurs-pompiers volontaires ;

Vu l'arrêté n° 2020-1564 du 29 décembre 2020 de Monsieur le Président du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) du Jura, portant composition de la Commission administrative et technique des services d'incendie et de secours du Jura ;

Vu l'arrêté n° 2021-1469 du 18 octobre 2021 de Monsieur le Président du Conseil d'administration du SDIS du Jura portant composition du Comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires du Jura ;

Considérant que Monsieur le Président du Conseil d'administration du SDIS du Jura entend saisir le Conseil de discipline départemental des sapeurs-pompiers volontaires afin qu'il émette un avis sur les faits reprochés à un Sergent de Sapeurs-Pompiers Volontaires affecté au centre d'incendie et de secours de Saint-Claude ;

Sur proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Jura ;

#### **ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup> :** La liste des représentants des sapeurs-pompiers volontaires pouvant faire l'objet de la procédure de tirage au sort prévu par l'arrêté du 29 novembre 2005 susvisé, afin de siéger au conseil de discipline départemental susmentionné, est fixée en annexe.

**Article 2 :** Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif de Besançon peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Article 3 :** Le présent arrêté sera publié aux recueils des actes administratifs de la Préfecture et du SDIS du Jura.

**Article 4 :** Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Conseil d'Administration du SDIS, Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, commandant le Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers du Jura, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lons-le-Saunier, le **22 FEV. 2022**

Le Préfet,  
  
David PHILOT



**CONSEIL DE DISCIPLINE DEPARTEMENTAL  
DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES**

**Avril 2022**

<b>LISTE DES REPRÉSENTANTS DES SPV</b>	
<b>OFFICIERS MEMBRES CATSIS</b>	<b>OFFICIERS MEMBRES CCDSVP</b>
Capitaine François ARBEZ ( <i>titulaire</i> )	Capitaine Michel LADANT ( <i>Titulaire</i> )
Capitaine Stéphane GRILLOT ( <i>suppléant</i> )	Capitaine Hervé GINDRE ( <i>Suppléant</i> )
Lieutenant Benoît GAILLARD ( <i>titulaire</i> )	Lieutenant Didier AUBERT ( <i>Titulaire</i> )
Lieutenant Stéphane SAUCE ( <i>suppléant</i> )	Lieutenant Christophe POTEAU-JOFFROY ( <i>suppléant</i> )
	ISP Myriam KHARCHI ( <i>titulaire</i> )
	ISP Stéphane MIGNOT ( <i>suppléant</i> )
<b>SOUS-OFFICIERS MEMBRES CATSIS</b>	<b>SOUS-OFFICIERS MEMBRES CCDSVP</b>
Adjudant-Chef Emmanuel VUILLERMOZ ( <i>titulaire</i> )	Adjudant-Chef Jean-Baptiste SERMIER ( <i>titulaire</i> )
Adjudant-Chef Lionel QUAND ( <i>suppléant</i> )	Adjudant-Chef Jérôme BENOIT-GONIN ( <i>suppléant</i> )
Adjudant-Chef Jérémie LAGRANGE ( <i>titulaire</i> )	Sergente-Cheffe Christine DUBOZ ( <i>titulaire</i> )
Adjudant Julien TISSOT ( <i>suppléant</i> )	Sergent-Chef Jean-Louis BOUVIER ( <i>suppléant</i> )

**Service Départemental d'Incendie et de Secours du JURA (S.D.I.S)**

846 Ancienne Route de Bletterans – BP 20

39570 MONTMOROT

Tél : 03 84 87 08 18 - Fax : 03 84 24 83 83 - [www.sdis39.fr](http://www.sdis39.fr)